



Le Premier Ministre sollicité par un assuré du RSI contestant les règles d'affiliation et de radiation appliquées conformément aux textes et arrêts de cassation en vigueur s'est fendu de la réponse suivante :

« Monsieur,

Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur les difficultés que vous rencontrez avec le Régime social des indépendants (RSI).

Monsieur Edouard Philippe a bien pris connaissance de votre correspondance et des préoccupations qui la motivent.

C'est pour mettre fin à ces dysfonctionnements que la protection sociale des travailleurs indépendants a été confiée au Régime général – qui couvre déjà l'essentiel de la population française – depuis le 1^{er} janvier 2018. Plus spécifiquement, ce sont les URSSAF qui s'occupent désormais du recouvrement des cotisations sociales. La suppression définitive du Régime social des Indépendants prendra deux ans et permettra que les travailleurs indépendants bénéficient à terme d'un service public efficace et rapide »

Comment peut-on tenir aux salariés le discours suivant : « vous avez su faire face aux problèmes avec courage et obstination, ... nous avons besoin des salariés du RSI, ...ne vous inquiétez pas on s'occupe de tout mais surtout continuez à bien travailler »

Et devant la presse et les assurés (électeurs) pointer du doigt : « les « dysfonctionnements du RSI et donc la nécessité de le supprimer : ça ira mieux avec l'Urssaf qui « enfin » proposera un service de qualité » ?

Ce double discours est inacceptable, il incrimine les salariés du RSI dans la « catastrophe industrielle » que nous avons subie ! Rappelons que les salariés grâce à leur engagement et leurs compétences ont réussi à redresser la barre chaque fois que cela a été possible.

Le Gouvernement doit cesser son double discours, plus de mots mais des actes ! La reconnaissance doit se trouver dans les accords en cours de négociation. La CGT veillera à ce que la situation de chaque agent soit préservée.

Premier syndicat du RSI, la CGT est à vos côtés pour défendre vos intérêts !

AGISSEZ SANS ATTENDRE, REJOIGNEZ-NOUS !

Le collectif CGT – RSI / Fédération Nationale des Organismes Sociaux

<http://www.orgasociaux.cgt.fr/spip.php?rubrique15>

Contact : rsi@orgasociaux.cgt.fr

 <https://www.facebook.com/rsi.cgt?fref=ts>

 : https://twitter.com/CGT_RSI